

# **Capital régional et coopératif Desjardins**

États financiers  
**31 décembre 2002 et 2001**

Le 24 janvier 2003

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») au 31 décembre 2002, les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que le relevé des investissements non garantis à impact économique québécois au 31 décembre 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers de l'exercice initial de 57 jours terminé le 31 décembre 2001, avant leur redressement en vue de tenir compte de la modification comptable décrite à la note 2, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 21 février 2002. Nous avons vérifié les redressements apportés à ces états financiers et, à notre avis, ces redressements sont, à tous les égards importants, appropriés et ont été correctement apportés.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l.*

**Comptables agréés**

# Capital régional et coopératif Desjardins

Bilans

Aux 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	<b>2002</b> \$	<b>2001</b> \$ (redressé) (note 2)
<b>Actif</b>		
Investissements non garantis à impact économique québécois		
Investissements (se reporter au relevé)	23 910	-
Fonds engagés mais non déboursés (se reporter au relevé)	9 819	-
	<hr/> 33 729	<hr/> -
Autres placements (note 4)	179 104	70 545
Comptes débiteurs (note 5)	4 292	20 484
Espèces et quasi-espèces	1 101	5
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 420 \$; néant au 31 décembre 2001)	2 080	1 582
Impôts futurs (note 9)	998	-
	<hr/> 221 304	<hr/> 92 616
<b>Passif</b>		
Subventions non remboursables reportées (note 6)	5 015	8 008
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	4 192	5 510
Impôts sur les bénéfices	1 358	21
	<hr/> 10 565	<hr/> 13 539
<b>Actif net</b>	<hr/> <b>210 739</b>	<hr/> <b>79 077</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 8)	208 328	79 054
Bénéfices non répartis	2 902	23
Plus-value (moins-value) non réalisée	(491)	-
	<hr/> 210 739	<hr/> 79 077
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation</b>	20 832 862	7 905 450
<b>Actif net par action ordinaire</b>	10,12	10,00

Approuvé par le Conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# Capital régional et coopératif Desjardins

Capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<b>2002</b>			
	<b>Capital- actions \$</b>	<b>Bénéfices non répartis \$</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée \$</b>	<b>Capitaux propres \$</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	79 054	23	-	79 077
Émission d'actions ordinaires	129 274	-	-	129 274
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice	-	2 879	-	2 879
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice	-	-	(491)	(491)
Variation nette au cours de l'exercice	129 274	2 879	(491)	131 662
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>208 328</b>	<b>2 902</b>	<b>(491)</b>	<b>210 739</b>

	<b>2001</b>		
	<b>Capital- actions \$</b>	<b>Bénéfices non répartis \$</b>	<b>Capitaux propres \$ (57 jours) (note 2)</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	-	-	-
Émission d'actions ordinaires	79 054	-	79 054
Bénéfice net de l'exercice	-	23	23
Frais relatifs à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des subventions non remboursables au montant de 144 000 \$	-	-	-
Variation nette au cours de l'exercice	79 054	23	79 077
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>79 054</b>	<b>23</b>	<b>79 077</b>

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net par action ordinaire)

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
	\$	\$ (57 jours) (redressé) (note 2)
<b>Produits</b>		
Produits réalisés		
Intérêts sur les autres placements	4 336	71
Gain à la cession d'autres placements	1 698	-
Droits d'adhésion	1 589	1 537
Honoraires de négociation	497	-
Intérêts sur les débentures	279	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(491)	-
	<hr/> 7 908	<hr/> 1 608
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation	5 265	2 749
Services aux actionnaires	1 684	548
Taxe sur le capital	63	85
Amortissement	420	-
Subventions non remboursables (note 6)	(2 993)	(1 848)
	<hr/> 4 439	<hr/> 1 534
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	3 469	74
Impôts sur les bénéfices (note 9)	1 081	51
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<hr/> 2 388	<hr/> 23
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires</b>	12 473 600	3 952 725
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>	0,19	0,01

# Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
	\$	\$
		(57 jours) (redressé) (note 2)
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	2 388	23
Ajustements pour		
Gain à la cession d'autres placements	(1 698)	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	491	-
Amortissement	420	-
Subventions non remboursables	(2 993)	(1 848)
Impôts futurs	(998)	-
	(2 390)	(1 825)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	16 211	(14 953)
	13 821	(16 778)
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements non garantis à impact économique québécois	(24 401)	-
Acquisition d'autres placements	(1 349 346)	(70 545)
Produit de la cession d'autres placements	1 232 666	-
Logiciels	(918)	(1 582)
	(141 999)	(72 127)
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	129 274	79 054
Subventions non remboursables	-	10 000
Frais relatifs à l'émission d'actions ordinaires	-	(144)
	129 274	88 910
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice</b>		
	1 096	5
<b>Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice</b>		
	5	-
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>		
	1 101	5
<b>Renseignement supplémentaire</b>		
Impôts sur les bénéfices payés	333	-

# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois

Au 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

		Investissements non garantis			
Secteur d'activité		Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débentures et avances \$	Total \$
<b>Bas-Saint-Laurent</b>					
Aqua-Biokem BSL inc.	I	-	200	-	200
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent	C	-	-	183	183
Gestion Arnold Gauthier inc.	I	-	80	160	240
Les Diamants du Saint-Laurent inc.	I	292	-	-	292
<b>Total Bas-Saint-Laurent</b>		<b>292</b>	<b>280</b>	<b>343</b>	<b>915</b>
<b>Estrie</b>					
2754-1564 Québec inc. (Groupe Beaudry)	I	-	101	-	101
9116-4509 Québec inc. (Plastiques Anchor Ltée)	I	-	400	-	400
Bois Biss-Beau inc. (Groupe Beaudry)	I	-	139	240	379
Camoplast inc.	I	2 698	-	-	2 698
Fivetracks inc.	I	-	120	160	280
IPS Thérapeutique inc.	S	-	40	120	160
Les Plastiques TPI inc.	I	-	-	400	400
<b>Total Estrie</b>		<b>2 698</b>	<b>800</b>	<b>920</b>	<b>4 418</b>
<b>Montréal</b>					
Aégera Thérapeutiques inc.	S	-	1 000	-	1 000
BioAxone Thérapeutique inc.	S	-	522	-	522
Coencorp Consultant Corporation	TI	-	112	-	112
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	C	-	-	950	950
Groupe Documens inc.	TI	-	667	-	667
IndustryHub inc.	TI	-	400	-	400
KM Technologies inc.	TI	-	-	267	267
Lipso Systèmes inc.	TC	-	300	-	300
Logiciels StormMaker inc.	TI	-	533	-	533
LxSix Photonics Inc. (anc. Viamode Photoniques inc.)	TC	-	1 067	-	1 067
Neks Technologies Inc.	I	200	400	-	600
Opendesk inc.	TI	-	400	-	400
Pensée et Mouvement Artificiels inc.	TI	694	-	972	1 666
Phytobiotech inc.	S	2 000	-	-	2 000
Ryshco Média inc.	TI	-	-	200	200
SDP Components inc.	I	-	1 778	-	1 778
Silonex inc.	TI	800	-	-	800
Technologies 20-20 inc.	TI	-	-	1 000	1 000
Technique d'usinage Sinlab inc.	I	-	-	181	181
Technologies Miranda inc.	TC	-	833	-	833
<b>Total Montréal</b>		<b>3 694</b>	<b>8 012</b>	<b>3 570</b>	<b>15 276</b>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Total \$
		Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	
<b>Québec</b>					
CO2 Solution inc.	S	-	-	80	80
DuponTrolley Industries inc.	I	-	-	280	280
Les Logiciels Dynagram inc.	TI	-	364	-	364
Matis inc.	I	400	-	240	640
MayaTeck inc.	I	240	-	60	300
Usital Canada inc.	I	-	240	-	240
Viridis Biotech inc.	S	-	-	8	8
<b>Total Québec</b>		<b>640</b>	<b>604</b>	<b>668</b>	<b>1 912</b>
<b>Richelieu-Yamaska</b>					
Cogiscan inc.	TI	-	560	-	560
Rovibec inc.	I	-	160	160	320
<b>Total Richelieu-Yamaska</b>		<b>-</b>	<b>720</b>	<b>160</b>	<b>880</b>
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>					
9020-4983 Québec inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	I	236	-	-	236
Groupe Nova inc.	I	320	-	-	320
Les Luzernes Belcan du Lac-St-Jean inc.	C	160	-	120	280
Nature 3M inc.	I	100	-	60	160
Noxxent inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	I	4	-	-	4
<b>Total Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>		<b>820</b>	<b>-</b>	<b>180</b>	<b>1 000</b>
<b>Total au coût</b>		<b>8 144</b>	<b>10 416</b>	<b>5 841</b>	<b>24 401</b>
Plus-value (moins-value) non réalisée					(491)
Fonds engagés mais non déboursés					23 910
<b>Juste valeur</b>					<b>9 819</b>
					<b>33 729</b>

## Légende des secteurs d'activité

C : Coopératives  
 I : Industriel  
 S : Santé et biotechnologies  
 TC : Télécommunications  
 TI : Technologies de l'information



# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 31 décembre 2002

---

(en milliers de dollars)

Les ententes d'investissements non garantis à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ces investissements ont tous été réalisés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Les débetures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 13,73 % et ont une durée moyenne résiduelle de 4,25 années.

La répartition des investissements par secteur d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité	Investissements non garantis \$	Fonds engagés mais non déboursés \$	Total \$
Coopératives	1 413	-	1 413
Industriel	10 049	2 534	12 583
Santé et biotechnologies	3 770	4 330	8 100
Télécommunications	2 200	1 475	3 675
Technologies de l'information	6 969	1 480	8 449
Total au coût	24 401	9 819	34 220
Plus-value (moins-value) non réalisée	(491)	-	(491)
Juste valeur	23 910	9 819	33 729

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1

## 2 Loi constitutive et mission, administration et investissements

### Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.Q. 2001, chapitre 36) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1<sup>er</sup> juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

### Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de 13 membres comme suit :

- 8 personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- 2 personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- 2 personnes nommées par les 10 membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la loi;
- le président et directeur général de la Société.

### Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 50 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 20 000 000 \$.

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ou détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1 Loi constitutive et mission, administration et investissements *(suite)*

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

## 3 Modification comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, un montant de 1 582 000 \$, représentant le coût du développement de logiciels, a été enregistré à titre de dépenses et une portion équivalente de la subvention reportée a été comptabilisée à l'encontre de ces dépenses résultant en un effet nul sur le bénéfice net. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, la Société a modifié la comptabilisation de ces éléments de façon rétroactive avec redressement des chiffres comparatifs. Le redressement a consisté à capitaliser les dépenses mentionnées ci-dessus à titre de logiciels et à augmenter le solde des subventions non remboursables reportées d'un montant équivalent. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur l'actif net, le bénéfice net ainsi que sur les flux de trésorerie de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2002.

## 4 Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

### Investissements non garantis à impact économique québécois

Actions non cotées et débentures et avances

Les participations en actions non cotées et les débentures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 3 Principales conventions comptables (suite)

Fonds engagés mais non déboursés

Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées par la Société mais non encore déboursées à la fin de l'exercice.

### Autres placements

Les autres placements consistent en des placements temporaires inscrits au moindre du coût et de la juste valeur, et en des obligations inscrites à leur coût non amorti, déduction faite de la provision pour pertes, s'il y a lieu. La juste valeur, présentée à la note 4, est calculée selon la valeur au marché, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

### Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires. Conformément à la pratique du secteur, les placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois sont exclus des espèces et quasi-espèces et classés dans les autres placements.

### Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

### Constatation des produits

Gains et pertes à la cession de placements

Les gains et les pertes à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Les gains et les pertes à la cession d'autres placements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 3 Principales conventions comptables (suite)

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance.

**Subventions non remboursables**

Les subventions non remboursables reçues du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins sont portées aux résultats lorsque les dépenses afférentes sont engagées.

## 5 Autres placements

a) Les autres placements comprennent les éléments suivants :

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
	\$	\$
Obligations	187 206	-
Placements temporaires		
Dépôts à terme	500	70 545
Acceptation bancaire	1 217	-
	<hr/>	<hr/>
	188 923	70 545
Moins les fonds engagés mais non déboursés	9 819	-
	<hr/>	<hr/>
	179 104	70 545
	<hr/>	<hr/>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 4 Autres placements (suite)

### b) Répartition des placements par échéance

Obligations	2002		
	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Échéance	\$	\$	\$
Coût non amorti	103 430	83 776	187 206
Valeur nominale	100 000	78 500	178 500
Juste valeur	105 475	85 435	190 910
Taux moyen effectif	4,75 %	5,49 %	5,04 %
Taux moyen nominal	5,44 %	6,58 %	5,94 %

Le dépôt à terme et l'acceptation bancaire viennent à échéance en janvier 2003 et portent intérêt au taux de 2,70 % et 2,77 %, respectivement.

La juste valeur des placements temporaires au 31 décembre 2002 était approximativement égale à leur valeur comptable.

## 6 Comptes débiteurs

	2002	2001
	\$	\$
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	1 450	10 272
Subventions non remboursables à recevoir		
Mouvement des caisses Desjardins	-	5 000
Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec	-	5 000
Intérêts à recevoir sur les autres placements	1 879	71
Taxes de vente à recevoir	481	141
Autres comptes débiteurs	482	-
	<hr/>	<hr/>
	4 292	20 484

## 7 Subventions non remboursables

Pour accélérer la mise en place de la Société et le développement de ses activités en région, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins ont accordé à la Société, en parts égales, des subventions non remboursables totalisant 10 000 000 \$. Ces subventions permettent à la Société d'absorber à même ces sommes ses frais d'organisation et de mise en place et la mise sur pied d'un savoir-faire sectoriel permettant d'accompagner les entreprises et les coopératives dans leur démarrage et leur développement. Au cours de l'exercice, 2 993 000 \$ (1 992 000 \$ en 2001, dont 1 848 000 \$ comptabilisés aux résultats et 144 000 \$ aux bénéfices non répartis) de ces subventions ont été utilisés. Le solde de 5 015 000 \$ (8 008 000 \$ en 2001) a été reporté et présenté au passif du bilan.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 8 Comptes créditeurs et charges à payer

	2002 \$	2001 \$
Entités membres du Mouvement des caisses Desjardins		
Frais de gestion	2 015	-
Autres frais d'exploitation	556	984
Services aux actionnaires	1 178	324
Logiciels	313	1 701
Frais de démarrage	-	2 141
	<hr/>	<hr/>
	4 062	5 150
Autres	130	360
	<hr/>	<hr/>
	4 192	5 510

## 9 Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 500 000 000 \$, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi

Émis et payé

	2002 \$	2001 \$
20 832 862 actions ordinaires (7 905 450 en 2001)	<hr/> 208 328	<hr/> 79 054

Au cours de l'exercice, la Société a émis 12 927 412 actions ordinaires (7 905 450 en 2001) en contrepartie de 129 274 120 \$ en espèces (79 054 500 \$ en 2001).

### Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 8 Capital-actions (suite)

Par contre, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par la ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

## 10 Impôts sur les bénéfices

Aux fins du calcul du revenu imposable au Québec, la Société est autorisée à déduire, pour une année d'imposition donnée, un montant n'excédant pas son revenu imposable pour l'année. Il s'ensuit que la Société n'aura aucun impôt à payer au Québec sur ses revenus.

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur ses bénéfices. De plus, l'impôt fédéral sur les bénéfices inclut l'impôt des grandes sociétés.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	<b>2002</b> \$	<b>2001</b> \$ (57 jours)
Impôts exigibles	2 079	51
Impôts futurs	(998)	-
	<hr/> 1 081	<hr/> 51

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	<b>2002</b> \$	<b>2001</b> \$ (57 jours)
Impôts selon le taux d'imposition de base du Canada, 29,12 %	1 018	21
Impôt des grandes sociétés*	88	30
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts et le revenu imposable et autres éléments	(25)	-
	<hr/> 1 081	<hr/> 51

\* L'impôt des grandes sociétés est établi en fonction du capital employé au Canada par la Société.



# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 9 Impôts sur les bénéfices (suite)

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	2002 \$	2001 \$
Actifs d'impôts futurs		
Subventions non remboursables reportées	1 460	-
Autres éléments	143	-
	<hr/>	<hr/>
	1 603	-
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(605)	-
	<hr/>	<hr/>
Actifs d'impôts futurs, montant net	<hr/> <u>998</u>	<hr/> <u>-</u>

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 1 250 \$.

## 11 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2002 \$	2001 \$ (57 jours)
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	16 192	(20 484)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(1 318)	5 510
Augmentation des impôts sur les bénéfices	1 337	21
	<hr/> <u>16 211</u>	<hr/> <u>(14 953)</u>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 12 Opérations entre apparentés

La Société est membre du Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités membres du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
	\$	\$ (57 jours)
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts sur les autres placements	1 161	71
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Dépenses payées	-	2 096
Frais d'exploitation	440	-
Fiducie Desjardins inc.		
Dépenses payées	-	1 217
Services aux actionnaires	1 171	302
Investissement Desjardins inc.		
Dépenses payées	-	978
Frais de gestion	4 827	-
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable	1 497	924
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts sur les autres placements	3 175	-
Gain à la cession d'autres placements	1 698	-
Bénéfices non répartis		
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable	-	72

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 11 Opérations entre apparentés (suite)

	2002 \$	2001 \$ (redressé)
Bilan		
Caisse centrale Desjardins		
Acceptations bancaires	1 217	-
Dépôts à terme	500	70 545
Comptes débiteurs	78	71
Encaisse	1 018	5
Capital Desjardins inc.		
Obligations	15 485	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Comptes débiteurs	-	5 000
Logiciels	701	-
Comptes créditeurs et charges à payer	742	2 253
Fiducie Desjardins inc.		
Comptes débiteurs	1 450	10 272
Logiciels	1 379	1 582
Comptes créditeurs et charges à payer	1 204	1 633
Fonds d'investissement Desjardins régionaux		
Comptes débiteurs	223	-
Investissement Desjardins inc.		
Comptes débiteurs	117	-
Comptes créditeurs et charges à payer	2 116	1 264
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable reportée	2 508	4 004

## 13 Engagements

La Société a retenu les services d'Investissement Desjardins inc., une entité membre du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre Investissement Desjardins inc. et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de toutes sommes à payer pour l'acquisition de placements et du solde de la subvention non remboursable reportée. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2002 et 2001

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 12 Engagements *(suite)*

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., une société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans et deux mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2001 et elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un avis écrit contraire donné par l'une ou l'autre des parties 180 jours avant la fin d'un exercice.

## 14 Instruments financiers

La juste valeur des comptes débiteurs, des espèces et quasi-espèces, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Le risque de perte lié au crédit pour les autres placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec la Caisse centrale Desjardins et Valeurs mobilières Desjardins, entités membres du Mouvement des caisses Desjardins.

## 15 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés selon la nouvelle présentation adoptée pour l'exercice courant.